



**PROCES VERBAL
N° 30/CNCMP/2019
DU 13/06**

Le jeudi 13 juin 2019 à 16 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du président par interim, Monsieur Ahmed Salem Abdellahi.

Etaient présents:

- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1°/- **Examen** du projet d'avenant n° 1 au marché relatif aux travaux de construction des locaux de la résidence et de la Chancellerie de l'Ambassade de la République Islamique de Mauritanie à Niamey (Niger), **Réf: lettre n° 0097/CMD/MHUAT reçue le 13 juin 2019**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet d'avenant portant sur le réaménagement de certains postes du DQE du marché initial. Le montant du marché est ramené à 1 205 018 413 FCA TTC hors TVA au lieu de 1 483 761 978 FCA TTC hors TVA;

2°/- **Examen** du projet de marché par entente directe relatif à la construction d'une promenade sur le site des anciens locaux du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération, **Réf : lettre n°100/CMD/MHUAT reçue le 13 juin 2019.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente directe avec l'entreprise Main Verte pour un montant de 6 861 746 MRU TTC et un délai de 75 jours

3°/- **Examen** du projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la construction de 2 immeubles R+9 à Nouakchott, **Réf: lettre n° 98/CMD/MHUAT reçue le 13 juin 2019**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de convention de maîtrise d'ouvrage passé avec la SNIM pour un montant de 579 002 150 MRU TTC et un délai de 24 mois

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

4°/- **Examen** du projet de DAOI relatif aux travaux de construction des locaux de l'Assemblée Nationale à Nouakchott, **Réf: lettre n° 99/CMD/MHUAT reçue le 13 juin 2019**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de DAOI et autorise son lancement

5°/- **Examen** du projet de convention de maîtrise d'œuvre entre le MHUAT et l'ANESP pour le suivi des travaux d'extension du centre hospitalier National et du centre hospitalier Mère et Enfants, **Réf: lettre N° 0090/CMD /MHUAT reçue le 11 juin 2019**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le dit projet de convention passé avec l'ANESP pour un montant de 17 984 318 MRU TTC et un délai de 18 mois

LE PRÉSIDENT PAR INTÉRIM
AHMED SALEM ABDELLAHI

Les Membres du Comité Permanent :

- Mohamedou Cherif Balle
- Mohamed Abderrahmane Meïfoud
- Jemal Mahfoudh
- Maalouma Limam Dahi
- Mohamed Saber



Le représentant du Contrôle Financier : Abderrahmane Abdoul